

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LOT ET GARONNE
Pôle Santé Publique et Environnementale

Destinataires

- S. A. LAMY
- MAIRIE DE AGEN

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux de piscines :

Unité de Gestion : PISCINE DES JARDINS D'HORTENSE

Prélèvement	00071136	Commune	AGEN
Unité de gestion	0190 PISCINE DES JARDINS D'HORTENSE	Prélevé le :	jeudi 13 août 2020 à 13h47
Installation	UDI 000607 PISCINE JARDIN D'HORTENSE	par :	DORIAN GARDES
Point de surveillance	P 0000001275 BASSIN JARDIN D'HORTENSE	Type visite :	PI
Localisation exacte	SURFACE BASSIN	Motif :	CS

Mesures de terrain	Résultats	Normes	Observations
Prélèvement sous accréditation	O SANS OBJET		
Température de l'air	26 °C		
Température de l'eau	27 °C		
pH	7,9 unité pH		Valeur hors normes
Acide isocyanurique	85 mg/L		Valeur hors normes
Chlore combiné	0,04 mg(Cl ₂)/L		
Chlore disponible	4,52 mg(Cl ₂)/L		
Chlore total	4,56 mg(Cl ₂)/L		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'EAU DE HAUTE-GARONNE, LAUNAGUET 3101

Type de l'analyse : PISCI

Code SISE de l'analyse : 00071198

Référence laboratoire : 20081102078201

Analyses laboratoire	Résultats	Normes	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 UFC/mL		
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)		
Staphylocoques pathogènes	0 UFC/(100mL)		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES			
Oxydab. KMnO ₄ en milieu acide à chaud	3,2 mg(O ₂)/L		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00071136)

Les résultats bactériologiques sont conformes aux normes réglementaires applicables (article D1332-1 à D1332-15 du code de la santé publique). Cependant, le pH de l'eau est trop élevé : il doit être compris entre 6,9 et 7,7 unités. De plus, il faut veiller à maintenir un taux de stabilisant compris entre 30 et 50 mg/l et ne pas dépasser 75 mg/l. Procéder à un apport important d'eau neuve et suivre régulièrement l'évolution de ce paramètre.

Signé à Agen le 21 août 2020

Pour le Directeur,



ARHANCET FLORENCE